**Demande relative au programme incitatif de caméra de sécurité privée**

**Description du programme**Le programme incitatif de caméra de sécurité privée, administré par le Bureau des services aux victimes et des subventions (Office of Victim Services and Justice Grants) dénommé le Bureauou l’OVSJG), accorde une remise aux résidents, commerces, organismes à but non lucratif et aux institutions religieuses pour l’achat et l’installation de systèmes de caméra de sécurité sur leur propriété et pour leur enregistrement auprès du Département de police métropolitaine (ci-après MPD, Metropolitan Police Department). Le programme accorde une remise de 200 USD maximum par caméra, limitée à 500 USD par adresse résidentielle et 750 USD pour tous les autres types d’adresse. Ce programme vise à décourager la criminalité et à aider les forces de l’ordre dans leurs enquêtes.

**Critères**Le système de caméra doit avoir été acheté et installé sur le bâtiment après le 22 septembre 2015 et avant que tous les fonds disponibles ne soient distribués. La caméra doit également être enregistrée auprès du Département de la police métropolitaine. Le montant de la remise ne peut en aucun cas être supérieur au prix d’achat du système de caméra. Un seul système de caméra de sécurité par adresse est éligible. Les systèmes de caméra de sécurité doivent être installés à l’extérieur des bâtiments.

Le demandeur devra fournir la preuve de l’installation par les moyens suivants : 1) Si le système de caméra de sécurité a été installé par une entreprise disposant d’un agrément professionnel standard, engagée pour l’installation des systèmes de sécurité, cette entreprise devra alors certifier l’installation du système de caméra à l’adresse indiquée, en y incluant une preuve photographique ou 2) Si le système de caméra de sécurité est installé par le propriétaire du bâtiment, de l’entreprise ou de toute autre personne ne disposant pas d’un agrément professionnel standard, le demandeur devra en informer le Bureau qui organisera une visite sur site pour vérifier l’installation du système de caméra de sécurité.

**Limitations**Les demandeurs doivent être propriétaires ou locataires du bâtiment utilisé comme résidence, commerce, institution à but non lucratif ou religieuse et situé dans le District de Columbia. Les demandeurs qui sont locataires doivent fournir une autorisation émanant du propriétaire du bâtiment pour l’installation d’un système de caméra de sécurité sur leur bâtiment. Jusqu’au 31 juillet 2016, le Bureau acceptera uniquement les demandes déposées par des demandeurs dont la propriété est située dans des Zones de services de police spécifiques. À partir du 1er août 2016, si des fonds sont encore disponibles, tous les bâtiments du District pourront participer au programme.

En participant à ce programme, le demandeur reconnaît qu’il n’utilisera pas la caméra de sécurité à des fins illégales ni pour harcèlement et qu’il respectera toutes les exigences des réglementations en vigueur en matière d’électricité et de construction.

**Instructions pour déposer la demande**Pour bénéficier du programme de remise relatif aux caméras de sécurité, les demandeurs doivent répondre aux questions du formulaire de demande, fournir une preuve d’achat du système de caméra de sécurité et une attestation d’enregistrement du système de caméra de sécurité auprès du MPD du District de Columbia. Si le demandeur a fait installer la caméra par une entreprise disposant d’un agrément professionnel standard pour l’installation des systèmes de sécurité, le certificat de vérification de l’installation doit également être fourni. Si le demandeur est locataire du bâtiment, une autorisation rédigée par le propriétaire du bâtiment pour l’installation doit également être déposée.

**INFORMATIONS CONCERNANT LE DEMANDEUR**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Prénom** |  | **Nom** |  |
| **Adresse physique** |  |
| **Ville** |  | **État** |  | **Code Postal** |  |
| **Téléphone** |  | **E-mail** |  |

Veuillez utiliser l’adresse à laquelle vous souhaiteriez recevoir la remise (si la demande est acceptée).

1. **Êtes-vous le propriétaire du bâtiment ou êtes-vous locataire ?**

*Si le demandeur est locataire du bâtiment, il doit fournir une lettre d’autorisation pour l’installation du système de caméra rédigée par le propriétaire du bâtiment.*

☐ Propriétaire ☐ Locataire

1. **Type de demandeur**

☐ Résidence ☐ Commerce ☐ But non lucratif ☐ Institution religieuse

1. **Lieu du bâtiment où le système de caméra de sécurité est installé**

*Veuillez remplir les informations pour une (1) seule adresse. Les demandes pour plusieurs sites doivent être déposées séparément.*

Adresse physique

Ville État Code postal

1. **Circonscription**

*Pour déterminer votre circonscription, veuillez consulter le site* [*http://geospatial.dcgis.dc.gov/PSAFinder/*](http://geospatial.dcgis.dc.gov/PSAFinder/)

 ☐ 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4 ☐ 5 ☐ 6 ☐ 7 ☐ 8

1. **Zone de services de police (Police Service Area, PSA)**

*Veuillez consulter le site* [*http://geospatial.dcgis.dc.gov/PSAFinder/*](http://geospatial.dcgis.dc.gov/PSAFinder/) *afin de déterminer votre zone de services de police (ci-après PSA, Police Service Area). PSA prioritaires : 104, 105, 107, 108, 202, 207, 208, 302, 303, 305, 402, 403, 405, 409, toutes de 500 à 509, 602, 603, 604, 608 et toutes de 700 à 709.*

 PSA Click here to enter text.

1. **Site d’installation des caméras***Veuillez fournir une brève description de l’endroit où la ou les caméras ont été installées sur le bâtiment (p. ex. angle nord-ouest du bâtiment, au-dessus de la porte d’entrée, mur est face au parking, etc.)*
2. **Numéro d’enregistrement de la caméra de sécurité auprès du département de la police métropolitaine du District de Columbia**

*Afin de recevoir la remise, le Demandeur doit enregistrer le système de caméra de sécurité auprès du Département de la police métropolitain, ce qui peut s’effectuer en ligne sur le site* [*http://mpdc.dc.gov/securitycameraregistration*](http://mpdc.dc.gov/securitycameraregistration)*.*

Numéro d’enregistrement à la MPDClick here to enter text.

1. **Caractéristiques du système de caméra de sécurité**

Marque/Modèle : Click here to enter text.

Type de système : ☐ Numérique ☐ Analogique ☐Indéterminé

Support d’enregistrement : ☐ Numérique ☐ VHS ☐MiniDV ☐ Indéterminé ☐Autre

 Click here to enter text.

Format de fichier vidéo : ☐ AVI ☐ MPV ☐ MP4 ☐ MP3 ☐ Autre Click here to enter text.

1. **Nombre de caméras extérieures**

Click here to enter text.

1. **Documents**Joignez la preuve d’achat du système de caméra de sécurité et l’attestation d’enregistrement auprès du MPD. Le cas échéant, ajoutez la lettre d’autorisation du propriétaire du bâtiment si le demandeur est locataire. Le cas échéant, ajouteze le certificat d’installation, si l’installation a été effectuée par une entreprise disposant d’un agrément professionnel standard pour l’installation des systèmes de sécurité.
2. **Accord relatif à la remise**

Je, soussigné le **DEMANDEUR**,atteste et accepte les faits suivants :

* Le système de caméra de sécurité a été acheté et installé sur le bâtiment après le 22 septembre 2015.
* Le système de caméra a été enregistré auprès du Département de la police métropolitaine.
* Le DEMANDEUR est propriétaire des locaux, sinon, il a reçu l’autorisation du propriétaire des locaux pour installer le système de caméra.
* Le système de caméra de sécurité est installé à l’extérieur du bâtiment.
* Le montant de la remise ne dépasse pas le prix d’achat du système de caméra.
* Le montant de la remise demandée est basé sur les frais réellement encourus par le DEMANDEUR et sont attestés par des documents détaillés (p. ex. reçus).
* Le DEMANDEUR doit conserver toutes les informations comptables concernant l’accord relatif à la remise et l’attribution de la remise pendant au moins 3 ans à partir de la date d’attribution de la remise.
* Le DEMANDEUR reconnaît qu’il n’utilisera pas la caméra de sécurité à des fins illégales ni pour harcèlement et qu’il respectera toutes les exigences des réglementations en vigueur en matière d’électricité et de construction.
* Le DEMANDEUR accepte de dédommager, de défendre et dégager l’Administration du District de Columbia et ses représentants autorisés de toute réclamation, toute action en justice, toute perte, tout dommage et de toute responsabilité consécutifs à cet accord sauf dans le cas où le dédommagement est interdit par la loi.
* Le DEMANDEUR est en droit de publier ou d’annoncer le résultat de ses démarches en vue de l’obtention de la remise à condition qu’un examen et un accord préalables soient émis par l’OVSJG et à condition que cette publication (écrite, visuelle ou sonore) contienne une mention de l’OSVSJG.
* L’Administrateur du programme de remise, ou son mandataire, peut effectuer au moins une visite sur site à l’adresse du DEMANDEUR.

**SIGNATURE DATE**

**Instructions de dépôt**

Si vous n’êtes pas en mesure de remplir la demande en ligne via ZoomGrants, veuillez envoyer la demande complète par e-mail à l’adresse security.cameras@dc.gov.

Assurez-vous d’y inclure tous les documents requis :

* Preuve d’achat du système de caméra de sécurité (requise).
* Attestation d’enregistrement auprès du Département de la police métropolitaine du District de Columbia (requise).
* Document rédigé par le propriétaire du bâtiment autorisant la participation au programme, si le demandeur est locataire.
* Certificat d’installation, en cas d’installation par une entreprise disposant d’un agrément professionnel standard pour l’installation des systèmes de sécurité.

Remarque : la durée entre la réception de votre demande et l’émission de la remise peut atteindre 45 jours, si votre demande est acceptée.

Si vous avez des questions ou si vous avez besoin d’aide pour remplir votre demande, veuillez envoyer un e-mail à security.cameras@dc.gov ou composer le 202-727-5124.